



Formation Référent Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes (RHAS)

- Durée : 1 jour – 7 heures
- Public visé : Référent-e RHAS désigné-e par le CSE / Membres du CSE et CSSCT / Représentants du personnel
- Prérequis : Aucun
- Financement : Prise en charge obligatoire par l'employeur (conformément à la législation en vigueur).

🎯 Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre légal du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Identifier les comportements à risque et les situations à traiter.
- Maîtriser les rôles, missions et outils du référent RHAS.
- Réagir efficacement face à une situation de crise.
- Accompagner les victimes et signalants dans le respect de la confidentialité.

📖 Programme détaillé

1. Introduction et contexte réglementaire

- Tour de table et attentes
- Rappel des obligations légales de l'employeur (Code du travail, loi du 5 sept. 2018, loi Santé 2021)
- Définition du harcèlement sexuel, des agissements sexistes et autres formes de violence au travail
- Jurisprudence récente

2. Le rôle et les missions du référent RHAS

- Cadre d'intervention du référent désigné par le CSE
- Distinction avec le référent RH
- Moyens d'action, confidentialité, neutralité
- Positionnement au sein de l'entreprise

3. Identifier et repérer les situations à risque

- Comportements à risque, signaux d'alerte
- Témoignages, stress, absentéisme, ambiance dégradée
- Les stratégies des harceleurs

4. Prévenir les risques

- Intégration dans la démarche globale de prévention des RPS
- Facteurs organisationnels à l'origine des dérives
- Actions de prévention collectives
- Outils du CSE

5. Réagir : accueillir, accompagner, enquêter

- Recueil du signalement (écoute active, empathie)
- Procédure interne de traitement d'un signalement
- Accompagnement de la victime, du témoin, de la personne mise en cause
- Rédaction du rapport et suites à donner
- Cas pratique / jeu de rôle

6. Faire face à une situation de crise

- Droits d'alerte, droit de retrait
- Communication avec la direction et les managers
- Gestion des tensions
- Préparation d'une éventuelle phase contentieuse

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Études de cas
- Jeux de rôle / mises en situation
- Échanges de pratiques
- Support pédagogique remis à chaque participant

Évaluation et validation

- Questionnaire d'auto-évaluation
- Évaluation à chaud
- Attestation de fin de formation

FERRE - Formations Audit et Conseil - 472 AVENUE DE LA MER - RCS NARBONNE : 831 729 231 000 17

ferre.joseph@gmail.com ou ferre.formations@gmail.com Site : ferreformations.fr 06/59/11/88/03

DIRECCTE Organisme Formation : 91 11 01345 11 - AGREMENT DREETS CSE : 201 2103-0001

AGREMENT DREETS SSCT : 201 2103-0002 - AGREMENT DREETS IPRP : 202 004 420 110 16 - AGREMENT DRAAF : 760
200 252 020